



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

Réponse commune de Monsieur le ministre des Finances, Gilles Roth, et de Madame la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et de la Connectivité, Elisabeth Margue, à la question parlementaire n°2535 du 27 juin 2025 des honorables Députés Franz Fayot et Ben Polidori

1. Quelle est, pour les années fiscales 2021, 2022 et 2023, la part des revenus de l'IRC générés par les entreprises actives dans le secteur du divertissement pour adultes et établies au Luxembourg ? Quel est le rapport par rapport à la totalité des recettes ?

2. Combien d'entreprises exercent officiellement une activité dans ce secteur au Luxembourg ?

Il est renvoyé à la réponse à la question parlementaire n°2392 du 30 juin 2025.

Luxembourg, le 22 juillet 2025
Le Ministre des Finances
(s.) Gilles Roth